

Horaires de la Paroisse, hors vacances scolaires

Messés Dominicales		
Office des premières Vêpres du dimanche Samedi à 18h30 à Saint Flavien Messe anticipée samedi soir Saint Paul : 18h30		Dimanche Saint Flavien : 8h00, 10h, 18h30 Saint Jean Bosco : 10h30 Saint Paul : 10h30
Messés en semaine		
Saint Flavien : 8h30 , précédée de l'adoration à partir de 7h30, confession possible. Messe basse à 7h00 le mercredi matin. Office des Laudes le mercredi matin à 8h00		Saint Paul : Lundi et jeudi à 18h30 Saint Jean Bosco : Mardi et vendredi à 18h30 Confessions après chaque messe
Permanences paroissiales, hors vacances scolaires		
Secrétariat	Saint Flavien	Saint Paul
Mardi au samedi 9h30 - 11h30	Lundi au vendredi 9h30 - 11h30	Permanence-écoute de Sœur Agnès le mercredi de 17h à 18h.
Permanences de Confession, hors célébration de funérailles		
Saint Flavien	Mardi et samedi de 9h15 - 11h30	
Saint Flavien	Mercredi permanence du Père Antoine MICHEL de 9h30 - 11h30	
Saint Paul	Lundi et jeudi après la messe de 18h30	
Saint Jean Bosco	Mardi et vendredi après la messe de 18h30	
Chapelets		
Chapelet de la Miséricorde Le vendredi à 15h à Saint Paul		Du mardi au samedi à 9h15 à Saint Flavien
Dimanche : 9h30 à Saint Flavien, 10h à Saint Paul et 10h à Saint-Jean-Bosco		
Contacts Equipe Paroissiale		
Père Antoine MICHEL : p.antoine.michel@gmail.com		
Père Alexis Angama : jaimecommuniqu2012@gmail.com		
Père Pierre Pommeret : ppommeret@gmail.com		
Sœur Agnès : agnes.sndj@gmail.com		
Séminariste Albéric de Saint Pol : albericstpol@gmail.com		
Service de l'Adoration		
Sur le site www.mourillon.frejustoulon.fr/vie-de-la-paroisse/adoration-perpetuelle/ Ou vous pouvez contacter Claudine Usannaz-Joris, responsable du service adoration clausannaz83@gmail.com		
Maison Paroissiale		
73, avenue Victorine – 04.98.00.93.33 (avec un répondeur) paroissedumourillon@yahoo.fr		
Urgences Obsèques : 06 99 48 15 11		
SITE www.mourillon.frejustoulon.fr	FACEBOOK « Paroisse du Mourillon – Toulon »	OCLOCHER https://app.oclocher.fr/



paroisse du
MOURILLON

Message n°13 du 24 mars au 7 avril 2024

• Confessions pour Pâques :

- Saint-Paul Lundi 25 mars à 19h.
- Saint-Jean Bosco Mardi 26 mars à 19h.
- Saint-Flavien :
Mardi 26 et mercredi 27 : 9h15 - 11h30
Jeudi 28 et vendredi 29 : 8h45- 10h
Vendredi 29 mars : 15h45 - 17h
Samedi 30 mars : 8h45 - 12h

Horaires de la semaine sainte :

Jeudi Saint

- Office des Lectures et Laudes à Saint-Flavien à 8h
- Messe de la Cène du Seigneur**
- 17h messe pour les enfants à Saint-Jean Bosco.
- 19h Messe célébrée par Mgr Rey à Saint-Flavien.

Vendredi Saint

- Office des Lectures et Laudes à Saint-Flavien à 8h
- Chemin de croix à 15h à Saint-Flavien
- Office de la Passion :
Saint-Flavien 17h30
Saint-Paul 19h30

Samedi Saint

- Office des Lectures et Laudes à Saint-Flavien à 8h.
- Vigile Pascale à 21h à Saint-Jean Bosco

Dimanche de Pâques, Résurrection du Seigneur

- Saint-Flavien: 8h, 10h, 18h30
- Saint-Paul : 10h30
- Saint-Jean Bosco : 10h30

• Triduum Pascal :

Les trois jours saints, du Jeudi Saint au Dimanche de Pâques, sont le sommet de l'année liturgique de l'Église.

✓ **Le Jeudi Saint** (28 mars), au cours de la messe en mémoire de la Cène (le dernier repas de Jésus avec ses apôtres), on fait mémoire de l'institution du sacerdoce (Jésus a fait de ses apôtres les prêtres de l'Église) et de l'institution de l'eucharistie (la première messe). Il y aura une Heure Sainte après la messe de Saint-Flavien, vers 20h30. C'est un temps d'adoration animée et communautaire auprès de Jésus-Eucharistie présent dans le tabernacle fermé au reposoir. Dans les 3 clochers, des paroissiens viendront veiller aussi une heure pendant la nuit, se relayant auprès du Seigneur.

✓ **Le Vendredi Saint** (29 mars), on fait mémoire de la Passion et de la mort de Jésus. C'est un jour de pénitence marqué par la prière, le jeûne et l'abstinence. On se prive de viande et si notre âge et notre santé le permettent, on se prive d'un repas ou on mange sobrement. On prie le Chemin de la Croix et on célèbre l'Office de la Passion où l'on peut vénérer la Croix et communier aux hosties consacrées la veille, car cet office n'est pas une messe (il n'y aura pas de consécration).

✓ **Le Samedi Saint** (30 avril), Jésus est au tombeau. On veille avec la Vierge Marie dans l'espérance.

✓ **La fête de Pâques** (la Résurrection du Seigneur) commence le samedi soir par la Vigile pascale (30 mars à 21h à Saint-Jean Bosco). Elle commence par la bénédiction du cierge pascal ; nous portons tous un cierge, signe de la lumière du Christ vivant, et retrouvons l'Alléluia omis pendant le Carême. 4 jeunes paroissiens seront baptisés durant cette messe joyeuse et solennelle.

✓ **Le dimanche de Pâques** 31 mars et pendant les huit jours de l'octave, nous célébrons Jésus ressuscité, vainqueur du péché et de la mort. N'hésitons pas à profiter au maximum de tous ces offices où nous glorifions le Seigneur qui y renouvelle profondément son Église !

• **Repas partagé** : bol de riz 29 mars à 12h salle Jean Bart.

• **École de la Foi** : jeudi 4 avril à 20h à Saint-Jean Bosco.

• **Nouveaux horaires de permanences des prêtres et confessions à Saint-Flavien, après Pâques à partir du 2 avril.**

Mardi, mercredi et samedi : de 9h15 à 11h30. Les sollicitations extérieures, notamment la présence dans les écoles, nous obligent à ce changement pour être fidèles à ces permanences importantes.

• **Fleurs pour les reposoirs du Jeudi Saint.** Il est possible de porter des fleurs blanches et jaunes dans les 3 clochers pour fleurir les reposoirs du Jeudi Saint et pour Pâques, avant le mercredi 27 mars au soir. Les 3 équipes « fleurs » vous remercient.

• **Nuit d'adoration dans les 3 clochers** du Jeudi Saint 28 mars au Vendredi Saint 29. N'hésitez pas à vous inscrire sur les tableaux affichés dans les clochers pour veiller une heure auprès du Seigneur !

• **Octave de Pâques** : du dimanche de Pâques 31 mars au dimanche de la Miséricorde (7 avril), 8 jours pour accueillir avec ferveur la joie de la Résurrection ! Profitons de ces temps de grâce, seul ou en famille, demandant au Seigneur toutes ses bénédictions !

• **Neuvaine à la Miséricorde divine**, demandée par Jésus à Sainte Faustine : du Vendredi Saint 29 mars (après le Chemin de Croix) au dimanche 7 avril. Elle sera priée à la paroisse à la fin des messes de l'octave.

• **Fête de la Miséricorde divine** : dimanche 7 avril. Heure de la Miséricorde à 15h à Saint Flavien, en présence des reliques de Sainte Faustine et Saint Jean-Paul II.

• **La solennité de l'Annonciation du Seigneur** (habituellement fêtée le 25 mars) est reportée au lundi 8 avril cette année.

• **Dimanche 14 avril : Ordination diaconale d'Albéric de Saint Pol, à 15h30 à Saint-Jean Bosco. Messe célébrée par Mgr Touvet.**

Ce sera une grande messe paroissiale. Une garderie est prévue pour les enfants jusqu'à 3 ans et une liturgie de la parole à partir de 4 ans.

À l'issue de la messe d'ordination diaconale, un apéritif aura lieu pour entourer Albéric. Le buffet pourra être agrémenté par les talents culinaires de chacun. Vous pouvez aussi apporter des boissons.

• Denier de l'Église 2024

A l'occasion de la semaine sainte et de Pâques, la campagne 2024 pour le denier de l'Église se poursuit. Vous le savez, nos dons à l'occasion de cette campagne sont l'unique ressource de nos prêtres et de sœur Agnès pour vivre et disposer d'une couverture sociale.

Le diocèse est gravement déficitaire pour le traitement de nos prêtres. Voilà pourquoi notre don est essentiel, pour notre paroisse bien sûr mais aussi pour les paroisses moins favorisées que nous contribuons à aider. Vous allez trouver à nouveau ce week-end sur les bancs de nos 3 clochers, de même qu'au fond de nos églises, les enveloppes du denier. Vous pouvez également faire un don sur le site <https://don.frejustoulon.fr/c/denier/> en choisissant « paroisse Toulon Le Mourillon ».

Un grand merci par avance de votre soutien à nos prêtres !

Contact : Charles Dard, responsable denier de l'Église pour la paroisse du Mourillon – tel : 06 45 63 17 95

• **Décès** : Le Père Albertini, ancien aumônier militaire et accompagnateur de la meute Ière-IIIème Toulon, est décédé à l'hôpital Sainte Anne le 19 mars. Ses obsèques ont été célébrées le 23 mars à la cathédrale.

Carnet

Ceux qui nous ont quittés : Sarafos AVATEOGLOU, Jeannine OBERTI, André MORUCCI

Ceux qui seront baptisés : Terence LE GALL, Ilhan et Ethan CHEVIRON, Lola GAMEZ, Keziah THIAW-SANNI, Aurélien et Camille SCUDO, Joséphine CAILLARD, Raphaëlle DARD, Hélio d'ALÉSIO, Théophile de GARIDEL, Maëlys ROSELL

Ceux qui vont se marier : Joséphine de LAVIGNE et Pierre FOURNIER